



Le 03 mars 2021 à Paris

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la révision du référentiel de gestion forestière responsable FSC® pour la France métropolitaine

L'association FSC France vient d'annoncer le lancement de la révision de son référentiel de gestion forestière pour la France métropolitaine, afin de répondre à de nouveaux enjeux : impact du changement climatique ; amélioration de l'encadrement des pratiques de gestion intensive ; accessibilité à la certification des petites forêts.

Le référentiel FSC de gestion forestière est composé au niveau mondial de 10 grands principes et 70 critères. Ces règles de gestion sont définies afin que les forêts répondent aux besoins sociaux, économiques, écologiques, culturels et spirituels des générations actuelles et futures. Les principes et critères doivent obligatoirement être appliqués en forêt avant de pouvoir recevoir la certification FSC. Ils sont définis au niveau international, et déclinés à l'échelle nationale en indicateurs applicables sur le terrain.

Le premier référentiel FSC de gestion forestière responsable adapté à la France métropolitaine est entré en vigueur le 16 mai 2017. Son déploiement a marqué une étape importante pour le développement des surfaces certifiées en France.

Sur la base d'un retour d'expérience de la mise œuvre de cette première version du référentiel, le Conseil d'Administration de FSC France a décidé de lancer en 2021 une révision partielle du référentiel pour les forêts métropolitaines avec comme objectifs de :

- Refléter les évolutions, tant climatiques et sociétales, qui redéfinissent la sylviculture d'aujourd'hui et de demain ;
- Améliorer le ratio coût-bénéfice de FSC et faciliter l'accès des gestionnaires et propriétaires pour stimuler le développement de surfaces et la mise sur le marché de bois certifiés FSC en France ;
- Prendre en compte les évolutions du cadre FSC international.

FSC France va donc synthétiser les connaissances scientifiques et engager des activités de concertation (5 réunions régionales et 1 réunion nationale) avec les parties prenantes de la forêt et de la filière autour des thématiques suivantes :

- 1. Adaptation des sylvicultures** : Comment mieux prendre en compte les impacts des changements climatiques sur les peuplements et sur la conservation de la biodiversité dans le cadre des règles FSC en France ?
- 2. Amélioration des indicateurs encadrant les pratiques de gestion « intensives »** (coupes rases, limitation de l'usage des pesticides, protection des sols, extraction des rémanents) : Ces sujets sont de plus en plus sensibles dans la société, et certains sont également des enjeux croissants pour les forestiers. Il est pertinent de renforcer et/ou clarifier leur prise en compte.



- 3. Accessibilité à la certification FSC :** Quelles adaptations du référentiel et quels mécanismes de mise en œuvre peuvent être proposés pour améliorer le ratio coûts-bénéfices de la certification FSC et faciliter l'accès des propriétaires de petites forêts à la certification ?

Conformément aux procédures définies par FSC International pour l'élaboration et la mise à jour d'un référentiel adapté aux enjeux locaux, FSC France a lancé un appel à candidature pour mettre en place un groupe de travail composé de trois chambres : environnementale, économique et sociale.

Les conclusions de la période de concertation serviront de base à ce groupe de travail dédié pour co-construire une proposition d'indicateurs qui viendront remplacer ou modifier une partie des indicateurs existants du référentiel.

La proposition d'indicateurs élaborée par le Groupe de Travail, sera discutée avec les parties prenantes lors de deux consultations publiques, et testée en forêt par des gestionnaires certifiés et des auditeurs. Le Conseil d'administration évaluera ensuite sa conformité avec les objectifs de la révision avant que FSC International n'intervienne pour une évaluation finale afin de vérifier sa cohérence avec le cadre international de FSC (les principes et critères).

Toutes les informations sur la révision du référentiel sont disponibles ici : <https://fr.fsc.org/fr-fr/certification/revision-referentiel-gestion-forestiere>

À propos de FSC :

FSC® (Forest Stewardship Council®) est une ONG internationale, qui depuis plus de 25 ans, a pour mission de promouvoir une gestion des forêts écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable. FSC France est le bureau national qui représente FSC dans notre pays. Grâce à une gouvernance démocratique et équilibrée, dans un esprit de dialogue, FSC s'appuie sur le marché pour créer et mettre à disposition des utilisateurs des outils robustes, innovants et audités en faveur d'une gestion responsable des forêts.

Pour plus d'informations sur FSC International, visitez le site www.fsc.org/en.

Pour plus d'informations sur FSC en France, visitez le site <http://www.fr.fsc.org>.

Contact presse

Mathilde Verquere

FSC France

E-mail : m.verquere@fr.fsc.org